



PV valant Compte Rendu

Conseil Municipal du Jeudi 10 septembre 2020 à 18h30

Présents : Monsieur Gérard BORG, Maire

Adjoint – ARCHANGE Serge, MATHIEU Brigitte, , REY Pascale, FREUND Daniel.

Elus – BONFILS Gylaine, BOUIX Margaux, BRESSY Pierre, CAMPS Christophe, COSTE Christian, GHILARDI Olivier, LE PECHEUR Evelyne, MATHIEU Guy, PEREZ FISSEUX Séverine, ULPAT Fabien, VANDERSTEEN Laure, DUBOEUF Frédéric.

Monsieur ALARCOS Antoine donne procuration à Monsieur VANDERSTEEN Laure

Madame FLAMAND Sylvie donne procuration à Monsieur COSTE Christian

Excusé : DAVIN Carole

Absents :

Secrétaire de séance : Fabien ULPAT

Début de séance à 18h57

Fin de séance à 21h36

I. Adoption des PV du Conseil Municipal du 4 juin 2020 et 10 Juillet 2020.

Rapporteur: Gérard Borgo

Il convient d'approuver le compte rendu des séances des Conseils Municipaux du 4 juin 2020 et 10 juillet 2020.

Monsieur le Maire demande si des observations sont à faire sur le sujet.

✓ La proposition est votée :
✓ POUR : 22
✓ CONTRE : 0
✓ ABSTENTIONS : 0

II. Désignation des représentants de la commune au CLET (COVE)

Rapporteur: Gérard Borgo

DELIBERATION N° 10002020-081

Avec la nouvelle mandature, il convient de reconstituer la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLETC), prévue par l'article 1609 nonies C IV du code général des impôts.

Il s'agit d'une commission composée d'élus désignés par le conseil municipal pour les communes membres d'une intercommunalité. Leur mission consiste à examiner, évaluer et proposer des montants de charges transférées à l'occasion des transferts de compétences.

C'est ensuite aux conseils municipaux et au conseil communautaire qu'il appartient de statuer sur ces montants, sur proposition de la CLETC.

La Cove a fixé sa composition à raison d'un élu titulaire et d'un élu suppléant pour chaque commune, désignés en son sein par le conseil municipal.

C'est pourquoi il est demandé au conseil municipal de délibérer, afin transmettre les noms des élus pour la commune de Loriol du Comtat.

Et proposé: Serge ARCHANGE Titulaire et Christian COSTE Suppléant

✓ La proposition est votée :
✓ POUR : 22
✓ CONTRE : 0
✓ ABSTENTIONS : 0

III. Désignation des délégués aux commission COVE

Rapporteur : Gérard Borgo

Il est demandé au conseil municipal, de désigner des élus afin de proposer à la COVE ses représentants aux commissions suivantes :

• COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISTIQUE ET NUMERIQUE

Présidente : Jacqueline Bouyac – Vice-président : Serge Andrieu

Représentant proposé : Sylvie Flamand

- ✓ Groupe de travail sur l'attractivité économique animé par Serge Andrieu (proposé : Sylvie Flamand suppléant Fabien Ulpat)
- ✓ Groupe de travail sur l'attractivité touristique animé par Dominique Plancher (proposé : Guy Mathieu suppléant David Minon)
- ✓ Groupe de travail sur l'attractivité numérique animé par Jaouad Ziati (proposé : Daniel Freund suppléant Margaux Bouix)

• COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Présidente : Jacqueline Bouyac – Vice-président : Gilles Vève

Représentant proposé : Antoine Alarcos

- ✓ Groupe de travail sur l'habitat et la rénovation urbaine animé par Frédéric Ténon et Gilles Vève (proposé : Laure Vandersteen suppléant Gérard Borgo)
- ✓ Groupe de travail sur la transition énergétique et écologique animé par Anne Marie Bardet (proposé : Brigitte Mathieu suppléant Séverine Perez)
- ✓ Groupe de travail sur l'agriculture et la ruralité animé par Michel Jouve (proposé : Pierre Bressy suppléant Antoine Alarcos)
- ✓ Groupe de travail sur la mobilité, les déplacements doux et l'accessibilité animé par Alain Constant, Norbert Lepatre et Joël Botreau (proposé : Daniel Freund suppléant Olivier Ghilardi)

• COMMISSION CYCLE DE L'EAU

Présidente : Jacqueline Bouyac – Vice-président : Guy Girard

Représentant proposé : Pierre Bressy

- ✓ Groupe de travail sur l'eau et l'assainissement animé par Guy Girard (proposé : Christian Coste suppléant Sylvie Flamand)
- ✓ Groupe de travail sur la gestion des milieux aquatiques et le risque d'inondation animé par Guy Girard (proposé : Pierre Bressy suppléant Gérard Borgo)
- ✓ Groupe de travail sur la gestion des eaux pluviales animé par Guy Girard (proposé : Christian Coste suppléant Serge Archange)

• COMMISSION GESTION ET VALORISATION DES DECHETS

Présidente : Jacqueline Bouyac – Vice-président : Bernard Monnet

Représentant proposé : Gérard Borgo

- ✓ Groupe de travail sur la prévention et la réduction des déchets animé par Bernard Monnet (proposé : Frédéric Duboeuf suppléant Gérard Borgo)
- ✓ Groupe de travail sur la valorisation des déchets animé par Bernard Monnet (proposé : Daniel Freund suppléant Gérard Borgo)
- ✓ Groupe de travail sur l'optimisation de la collecte des déchets animé par Bernard Monnet (proposé : Serge Archange suppléant Gérard Borgo)

• COMMISSION COHESION SOCIALE

Présidente : Jacqueline Bouyac – Vice-présidente : Valérie Michelier

Représentant proposé : Christelle Hatchérian

- ✓ Groupe de travail sur la petite enfance et la parentalité animé par Valérie Michelier (proposé : Christelle Hatchérian suppléant Séverine Perez Fisseux)
- ✓ Groupe de travail sur la culture et le patrimoine animé par Dominique Plancher et Sandrine Raymond (proposé : Daniel Freund suppléant Carole Davin)
- ✓ Groupe de travail sur la lecture publique animé par Dominique Plancher et Sandrine Raymond (proposé : Jacqueline Delmotte suppléant Brigitte Mathieu)
- ✓ Groupe de travail sur les actions éducatives animé par Valérie Michelier (proposé : David Minon suppléant Jacqueline Delmotte)
- ✓ Groupe de travail sur la politique de la ville et les actions solidaires animé par Siegfried Bielle (proposé : Olivier Ghilardi suppléant Daniel Freund)

• COMMISSION DES FINANCES

Présidente : Jacqueline Bouyac – Vice-président : Gérard Borgo

Représentant proposé : Archange Serge

- ✓ Commission consultative des services publics locaux :
- ✓ Commission locale d'évaluation des transferts de charges CLET (point N°2 de l'OJ)
- ✓ Commission Intercommunale des impôts directs
- ✓ Commission d'appel d'offres
- ✓ Commission de délégations de service public
- ✓ Groupement de commandes proposé

IV. Nomination de 2 suppléants à la CAO

Rapporteur: Gérard Borgo

DELIBERATION N° 10072020-082

Suite au courrier de Monsieur le Préfet en date du 12/08/2020, il est demandé au conseil municipal de désigner 2 nouveaux membres suppléants au sein de la Commission d'appel d'offres.

Proposé : Pascale Rey et David Minon

✓ La proposition est votée :
✓ POUR : 22
✓ CONTRE : 0
✓ ABSTENTIONS : 0

V. Annulation de la délibération N°10072020-074 du 10 juillet 2020

Rapporteur: Gérard Borgo

DELIBERATION N° 10092020-083

Suite au courrier de Monsieur le Préfet en date du 29/07/2020, il est demandé au conseil municipal de retirer sa délibération 10072020-74 du 10/07/2020 portant désignation des délégués auprès du syndicat mixte de la Via Venaissia, sous motif qu'il appartient à la COVE de déterminer ses représentants.

La commune a informé les services de la préfecture, qu'il ne s'agissait pas d'une délibération pourtant nomination des représentants de la commune au sein du syndicat mais bien d'une délibération proposant à la COVE des membres de la commune pour cette élection.

✓ La proposition est votée :
✓ POUR : 22
✓ CONTRE : 0
✓ ABSTENTIONS : 0

VI. Acquisition de foncier par préemption des parcelles B708, B711 et B595

Municipal Council of Burg

DELIBERATION N° 10092020-084

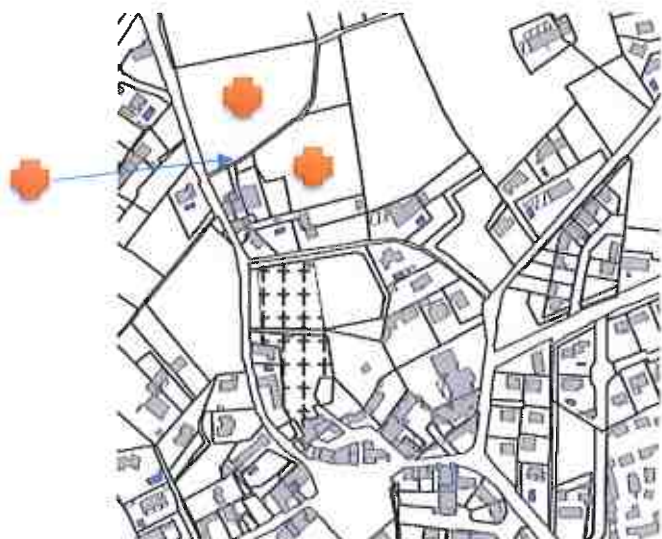
En date du 17/02/2020, suite au dépôt d'une Déclaration d'intention d'aliéner, auprès des services de la mairie, la commune a décidé d'exercer son droit de préemption sur la vente de 3 parcelles référencées B708, B711 et B795.

Après plusieurs échanges avec l'étude en charge du dossier, les services des domaines ainsi que le propriétaire des dites parcelles, il a été arrêté que la transaction serait faite aux conditions suivantes :

A la charge de la commune :

- Prix de cession : 16 500, 00 euros
- Frais d'actes : à déterminer

Il est demandé au conseil municipal de délibérer sur l'acquisition de ces parcelles.



- La proposition est votée :
 - POUR : 22
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

VII. Proposition d'aménagement de l'avenue François Majoral Jouve

Rapporteur: Cécilia Boggio

Il est présenté au conseil municipal, un avant-projet proposant l'aménagement de l'avenue François Majoral Jouve. Il est exposé les propositions d'aménagement routier (ralentisseurs, chicanes, rétrécissement de la voirie...), les aménagements urbains (place de parking, trottoirs, voie piétonne et cyclable, espaces verts...).

Il est également demandé aux élus de bien vouloir se positionner sur l'aménagement de l'entrée sur le village par cette avenue en arrivant de Carpentras, à savoir :

- Soit le maintien de cette entrée sur le village, avec la mise en place d'un aménagement permettant d'éviter les sorties intempestives mais également de sécuriser cette entrée par la création d'une voie d'insertion.
- Soit d'envisager sa fermeture

Il est proposé de voter la proposition de fermeture définitive de cet accès au village :

- La proposition de fermeture est votée :
 - POUR : 6
 - CONTRE : 16
 - ABSTENTIONS : 0

Il est donc décidé, dans le cadre de l'élaboration du projet d'aménagement, de maintenir l'entrée du village par cet accès.

Le projet d'aménagement sera donc travaillé en fonction de cette décision. L'étude sera présentée lors d'un prochain conseil et sera soumise à appréciation des élus notamment sur les moyens qui seront présentés pour sécuriser durablement cette entrée. Il sera alors remis au vote, en fonction de cette présentation, le maintien ou la fermeture de cette entrée.

FINANCES

VIII. Modalités de versement des subventions 2020 aux associations

Rapporteur: Serge Archinge

Suite à la délibération 04062020-70 portant sur l'attribution des subventions aux associations, il sera versé l'intégralité de la subvention votée lors du conseil municipal du 4 juin 2020, hormis pour les associations qui ont demandé l'annulation complète de leur subvention pour cette année.

Monsieur le Maire indique que pour les demandes qui seront faites pour l'exercice 2021, compte tenu de l'épisode Covid 2020 qui a fortement ralenti l'activité de certaines associations, une étude approfondie des budgets sera faite au dépôt des dossiers, il sera alors regardé les dépenses constatées en 2020 et rapporté à la subvention versée sur ce même exercice.

IX. Convention de gestions des eaux pluviales

Rapporteur: Gerald Bofan

DELIBERATION N° 10092020-085

Il est demandé au Conseil Municipal de statuer sur le projet de convention de gestion de la compétence eaux pluviales urbaines à conclure avec la CoVe et d'AUTORISER le Maire à signer ladite convention, telle que résumé ci-après :

Au 1er janvier 2020, la compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L. 2226-1 » est transférée à titre obligatoire à la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin par ses communes membres, il est donc, pour l'exercice de cette nouvelle compétence, nécessaire de signer des conventions de gestion au titre desquelles, pendant 4 ans, les communes de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin gèreront, pour le compte de cette dernière, la compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines.

Considérant qu'à ce jour, la gestion des eaux pluviales urbaines présente des difficultés d'identification de périmètre et de prise en charge pour la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin, il est nécessaire dans l'intérêt d'une bonne organisation, de mettre en place une période de transition pendant laquelle la compétence continuerait pendant 4 ans à être gérée sur le plan opérationnel par la commune dans le cadre de la convention proposée en séance.

Sur le point concernant le recensement préalable des réseaux d'eaux pluviales des communes, il est nécessaire de rappeler que la commune de Loriol du Comtat dispose à ce jour d'un schéma directeur de son réseau élaboré en 2014, et n'aura donc pas à engager cette opération d'ici les 4 années de transition citées précédemment.

Lors de la présentation de ce projet de convention en séance du 12 novembre 2019, le conseil municipal s'était abstenu et n'avait donc pas donné suite à cette demande.

Compte tenu des évolutions présentées sur le sujet par monsieur le Maire, il est demandé au conseil municipal de se positionner sur ce point.

- La proposition de fermeture est votée :
 - POUR : 22
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

DECISIONS PRISE PAR LE MAIRE

Gérard Borgo :

- ✓ 10072020-006 : Portant sur une demande de subvention auprès du Département de Vaucluse, pour la répartition des amendes de police

Monsieur le Maire a sollicité le Département de Vaucluse en vue d'obtenir une aide financière de 5 450 euros, pour l'aménagement d'un parc de stationnement pouvant servir au co-voiturage et favorisant l'accès aux transports, selon les modalités financières suivantes :

Coût prévisionnel de l'opération : 10 900,00 HT

Subvention département 50% (sur plafond de 35KE) : 5 450,00 €

AUTOFINANCEMENT : 5 450,00 €

QUESTIONS DIVERSES

Gérard Borgo :

- ✓ Formation utilisateurs défibrillateur : Il sera programmé prochainement une formation sur les défibrillateurs qui seront installés à la salle des fêtes et au stade municipal. Il est demandé qui serait intéressé par celle-ci :
 - o Minon David, Mathieu Brigitte, Rey Pascale, Hatchérian Christelle, Bouix Margaux, Delmotte Jacqueline, Le pêcheur Evelyne, Perez Fisseux Séverine, Bonfils Gylaine, Freund Daniel.
- ✓ Formation sur les nouveaux copieurs : Il sera programmé une formation sur l'utilisation des nouveaux copieurs que seront installés prochainement. Il est demandé qui serait intéressé par celle-ci :
 - o Mathieu Brigitte, Archange Serge, Delmotte Jacqueline, Evelyne Le pêcheur et Christian Coste
- ✓ La salle « Club House » du nouveau vestiaire doit revenir à usage de salle municipale : Afin de pallier au manque de salles municipales, destinées notamment à recevoir les associations dans le cadre de leurs activités, il est annoncé que la salle de réception du nouveau vestiaire, qui sert aujourd'hui exclusivement au tennis club et à la JSL, sera ouverte prochainement à toutes les associations loriolaise.

Margaux Bouix :

- ✓ Demande la mise en place d'un document permettant de connaître les fonctions et attributions des employés municipaux et des élus : Il est remis à l'assemblée l'organigramme fonctionnel des services municipaux. Il est également précisé que le point d'entrée, pour solliciter les services municipaux, est le DGS, qui orientera les élus sur les services compétents en fonction de leur besoin.
- ✓ Présentation de la journée mondiale de nettoyage de notre ville : Margaux Bouix demande aux élus de bien vouloir se positionner et s'inscrire le cas échéant à cette journée. Elle invite les élus à participer à une réunion préparative le 16/09/2020 à 18H00 dans la salle du conseil.

Daniel Freund :

- ✓ Demande de devis pour le nettoyage du haut de l'éolienne : La commission patrimoine a entrepris une réflexion sur la restauration de l'éolienne qui se trouve devant la mairie. Il sera demandé à des entreprises compétentes sur le sujet mais également aux services techniques de la mairie, d'entreprendre une opération de nettoyage afin et redonner son aspect d'origine à cet ouvrage.
- ✓ Demande de devis pour la restauration des archives : Les services des archives départementales se chargent de nous communiquer des prestataires sérieux sur le sujet.

Séverine Perez Flisseux :

- ✓ Demande sur la date de fin des travaux et notamment sur l'utilisation des parkings : Monsieur Coste précise avant tout qu'il n'y a pas de retard sur l'exécution des travaux, qu'ils étaient prévus pour une durée de 1 an et que malheureusement le Covid a ralenti l'exécution. Sur le sujet parking, monsieur Coste précise qu'il faut être encore un peu patient car aujourd'hui il n'existe pas de solution pouvant permettre la mise à disposition de places de parking de substitution durant la fin des travaux.
Il est rappelé qu'il est possible d'utiliser le grand terrain qui se trouve à la sortie du village en direction d'Aubignan. Une signalétique de ce terrain sera faite afin de bien indiquer sa présence.

Fait à Loriol-du-Comtat 11/09/2020.

Le secrétaire de séance

Le Maire,

